



CONVOCATION DES ASSEMBLEES PRIMAIRES MUNICIPALE ET BOURGEOISIALE

Les assemblées primaires municipale et bourgeoisiale sont convoquées à **la salle bourgeoisiale de St-Martin** le

MARDI 17 DECEMBRE 2024 A 19H30

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Décisions fiscales applicables à l'exercice 2025
3. Plan financier 2025-2028 de la Municipalité ; Présentation
4. Budget 2025 de la Municipalité ; Présentation
5. Budget 2025 de la Municipalité ; Approbation
6. Organe de révision pour la période 2025-2028 ; Nomination
7. Informations communales
8. Divers

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Plan financier 2025-2028 de la Bourgeoisie ; Présentation
3. Budget 2025 de la Bourgeoisie ; Présentation
4. Budget 2025 de la Bourgeoisie ; Approbation
5. Divers

Les budgets et plans financiers de la Municipalité et de la Bourgeoisie peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

En vertu de l'art. 100 de la loi sur les communes, les procès-verbaux des assemblées primaires municipale et bourgeoisiale, peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

St-Martin, le 21 novembre 2024

MUNICIPALITE ET BOURGEOISIE DE ST-MARTIN

ALAIN ALTER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal